



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RFF

Question écrite n° 23987

Texte de la question

M. Louis Cosyns attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur la gestion de la circulation des trains. Ainsi, la modernisation et la télécommande des aiguillages apparaît comme pouvant améliorer la qualité des services rendus avec des temps de réaction plus rapides lors d'incidents perturbant la circulation des trains. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur cette possibilité.

Texte de la réponse

Le rapport d'audit de septembre 2005 de l'École polytechnique fédérale de Lausanne avait déjà souligné la nécessité d'inverser la répartition des moyens entre l'entretien et le renouvellement. Le plan de rénovation 2006-2010, adopté par le Gouvernement à la suite de cet audit est ainsi doté, sur la période, de 1 800 millions d'euros supplémentaires, pour régénérer les lignes du réseau ferré national, en priorité les plus circulées. Il doit permettre la poursuite de la montée en puissance de la politique de renouvellement de l'ensemble des infrastructures ferroviaires. En particulier les aiguillages du réseau structurant seront modernisés pour être télécommandés dans une vingtaine de centres contre 1 500 aujourd'hui. La mise en place de ce projet d'envergure permettra, outre les économies substantielles d'exploitation, une bien meilleure gestion des circulations. A la suite des conclusions du Grenelle de l'environnement, qui a souligné les enjeux liés à la mise à niveau du réseau existant, l'effort engagé dans le cadre du plan 2006-2010 de rénovation sera poursuivi pour atteindre progressivement 400 millions d'euros supplémentaires par an afin d'accélérer le rattrapage du retard de renouvellement du réseau, améliorer la qualité de service de l'infrastructure et concrétiser, ainsi, la mise en oeuvre de la politique de rééquilibrage en faveur du transport ferroviaire.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23987

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2008, page 4357

Réponse publiée le : 9 septembre 2008, page 7875